L'actualité 2018 des bassins **Rhône-Méditerranée et Corse**

comité de bassin rhône méditerranée

comité de bassin corse

POURSUITE DE LA MOBILISATION
pour la préparation du 11ème programme

Après 2 ans de travaux, le comité de bassin Rhône-Méditerranée a donné un avis favorable au 11ème programme 2019-2024 que le Conseil d'administration de l'agence de l'eau lui a soumis le 21 septembre 2018. Ce vote très positif fait suite à près de deux ans de concertation mais aussi de mobilisation collective afin de conserver des capacités de financements à la hauteur des enjeux de l'eau du bassin, dans le cadre budgétaire contraint par l'instauration d'un plafonnement « mordant » des recettes de redevances à partir de 2019.

Les débats menés, tant au sein du comité de bassin qu'au niveau national dans le cadre de la 1ère phase des Assises de l'eau, ont ainsi confirmé l'attachement de l'ensemble des acteurs aux principes pollueur/préleveur - payeur et à la gouvernance et la subsidiarité des bassins, qui fondent le système des agences de l'eau.

Le comité de bassin a su appuyer le conseil d'administration dans la définition de priorités fortes pour les 6 ans à venir, en appui à la mise en œuvre du SDAGE et de son programme de mesures.

Une année charnière entre le 2ème et le 3ème cycle du SDAGE

Le bilan à mi-parcours du programme de mesures du SDAGE Rhône-Méditerranée 2016-2021, présenté au comité de bassin en décembre 2018, montre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des actions pour réduire l'impact des pressions qui s'opposent au bon état des masses d'eau, mais aussi le chemin qu'il reste à parcourir (un tiers des actions n'ont pas encore démarré).

Ce bilan constitue un éclairage important pour l'élaboration du SDAGE 2022-2027 et de son programme de mesures, sur laquelle le comité de bassin a commencé à travailler en 2018.

C'est dans cet objectif qu'une synthèse des questions importantes qui se posent pour l'atteinte du bon état et guider l'actualisation du SDAGE a été produite par le comité de bassin et mise en consultation du public le 2 novembre 2018 jusqu'au 2 mai 2019.

Bilan à mi-parcours du Programme de mesures téléchargeable sur www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr (rubrique gestion de l'eau > aménagement et gestion des eaux)

Colloque national « eau & changement climatique » organisé par les 7 comités de bassin et les 6 agences de l'eau, le 15 novembre 2018 à Lyon.

POINT DE VUE

Martial Saddier

président du comité de bassin Rhône-Méditerranée

Sauvegarder le système de la gestion de l'eau en France et retrouver une marge financière pour notre agence : le gouvernement nous a entendus mais la vigilance reste de mise !

2018 a été une année de forte mobilisation face aux menaces sur notre système « agence » et notre principe de gestion de l'eau par bassin versant. À l'issue du projet de loi de finances 2018, le Parlement avait en effet voté une ponction importante, équivalente à presque un tiers de budget en moins dans notre bassin. La mobilisation des collectivités sur les territoires, que j'ai relayée au niveau national, a été entendue. Un rééquilibrage des ressources entre les agences a été décidé, favorable à notre agence. Cela s'est traduit par un gain sur 6 ans de 135 millions d'euros de recettes, ce qui nous a permis de remonter la capacité d'intervention du 11ème programme à un peu plus de 2,6 milliards d'euros. Ce nouveau programme a ainsi été très largement adopté par notre comité de bassin. C'était inespéré six mois auparavant !

Je tiens à saluer également le retour de la Caisse des dépôts dans le domaine de l'eau négocié avec le Premier ministre pour des aquaprêts à très long terme (plus de 50 ans) à hauteur d'une enveloppe nationale de 2 milliards €.

Aujourd'hui, nous devons nous mobiliser dans les territoires pour saisir les opportunités tendues par ce programme : améliorer la qualité de nos eaux, réduire toutes formes de pollutions, rendre nos territoires plus forts face aux effets des changements climatiques, et prendre à bras le corps le rattrapage structurel dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement dans les territoires ruraux dont les capacités d'investissements sont insuffisantes.

Les commissions géographiques organisées en début d'année 2019 ont permis de largement expliquer ces enjeux, les solutions à mettre en œuvre et les moyens financiers de l'agence de l'eau pour accompagner les porteurs de projets. Ce sont des lieux d'informations, d'échanges et de débats locaux essentiels qui connaissent un fort succès avec plus de 1 000 participants au total. De nouvelles commissions géographiques se tiendront en fin d'année 2019. Je me mobiliserai par ailleurs pour renforcer la sensibilisation des parlementaires du bassin à l'action de l'agence.

En 2018, les comités de bassin ont également répondu haut et fort à la mobilisation nationale des Assises de l'eau en organisant avec les 6 agences de l'eau, le colloque national « Eau et changement climatique : une journée, des solutions », en présence du ministre d'État François de Rugy. Plus de 800 participants sont venus s'informer et échanger.

Dès lors que leurs moyens seront durablement préservés, les agences de l'eau continueront à s'engager pour aider les territoires à relever tous les défis identifiés lors de ces assises.

Le 11ème programme voté à l'unanimité par le comité de bassin de Corse

En 2018, le comité de bassin de Corse a poursuivi sa contribution à l'élaboration du 11ème programme 2019-2024 et a voté à l'unanimité en faveur du projet que lui a soumis le conseil d'administration de l'agence de l'eau en septembre. Dans un contexte budgétaire contraint, ce nouveau programme priorise les interventions de l'agence sur les grands enjeux de l'eau en Corse : l'adaptation au changement climatique, la reconquête de la biodiversité aquatique et marine, la solidarité en faveur des territoires ruraux défavorisés, nombreux en Corse. 75 M€ d'aides sont prévus pour la Corse, pour financer les projets des maîtres d'ouvrage.
Le plan de bassin d'adaptation au changement climatique de Corse adopté par le comité de bassin le 24 septembre 2018 guidera les actions et les financements du 11ème programme vers les secteurs déficitaires en eau pour lesquels il faut agir vite et fort.

Un bilan positif à mi-parcours de la mise en œuvre du programme de mesures de Corse 2016-2021

Le bilan à mi-parcours du programme de mesures 2016-2021, arrêté par le préfet coordonnateur de bassin, a été l'occasion de partager avec l'ensemble des membres du comité de bassin un avancement très satisfaisant des actions visant à réduire les pressions qui s'opposent à l'atteinte du bon état des masses d'eau, 37 % d'entre elles étant engagées ou terminées.
Un nouvel état des lieux bénéficiant de diagnostics consolidés avec de nouvelles connaissances a été engagé en 2018 pour être soumis au comité de bassin en décembre 2019. Il permettra d'identifier les nouvelles actions à mener sur 2022-2027 pour atteindre le bon état des masses d'eau.

POINT DE VUE

Saveriu Luciani,
vice-président du Comité de bassin de Corse

Saveriu Luciani,

« Penser l'eau, sa maîtrise et sa gestion autrement ! »

Via son Plan de bassin d'adaptation au changement climatique (PBACC), adopté en septembre 2018, la Corse s'engage fortement. Ce plan marque une prise de conscience forte de la part des Corses. Il s'agit d'un engagement durable et d'une réponse concrète aux conséquences visibles et à venir de ce phénomène pour notre île. L'eau est un dossier politique et doit s'appréhender comme le défi majeur du 21e siècle. La Corse a fait des choix à la hauteur de l'enjeu. Car nous mesurons, peut-être ici plus qu'ailleurs, les effets sur la biodiversité et le milieu, le poids croissant des activités économiques, touristiques et agricoles, mais aussi l'impact de l'augmentation de la population résidente et estivale. Les constats évoquent le tarissement de la ressource et laissent imaginer une aggravation du risque de sécheresse et d'inondations. Il nous faut donc militer à un changement de paradigme et repenser autrement et urgemment la maîtrise et la gestion de l'eau !
Au-delà de l'effort d'aménagement hydraulique de l'île, le plan s'articule autour de 5 grands principes d'action* et décline 57 mesures intégrant les particularités et les attentes des 13 régions de Corse. Notre démarche se veut adaptée aux territoires et à leurs contraintes. Avec une gouvernance plaçant le combat pour l'eau au rang de nos préoccupations politiques et sociétales majeures.

** Réduire les causes de vulnérabilité au changement climatique / Remettre l'eau au cœur des décisions publiques / Animer le partage équitable de l'eau / Aller vers des usages plus sobres en eau / Éviter la mal-adaptation.*

...bigbang / 2019 . Crédit photos : D. Gillet

Photo en couverture :
Saint-Aigulf, embouchure de l'Argens
© C. Moirenc

agence de l'eau
RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE

Siège agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
2-4 allée de Lodz 69363 LYON CEDEX 07 • Tél. 04 72 71 26 00